



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à 14 reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds (CdF), dimanche à 18h27, pour une chute, avec transport à l'hôpital; à CdF, à 18h54 puis 20h57 (avec le Smur), pour deux malaises, avec transports à l'hôpital; à CdF, hier à 9h14 (avec le Smur), 11h37, 12h31 et 12h49, pour quatre malaises, avec transports à l'hôpital; à CdF, à 16h16, pour une chute, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. A CdF, dimanche à 22h21, pour une fuite d'hydrocarbures au haut du Grenier; Au Locle, hier à 14h50, 14h52 et 15h20, pour trois inondations, Pont 4, Technicum 40 et Baume 2; à CdF, à 16h09, pour un feu de toiture, Forges 15, puis à 16h52, pour pomper l'eau. /comm-réd

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie d'office:** des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale, tél. 032 913 10 17.
- **Contrôle des champignons** Service de l'hygiène et de l'environnement, rue du Rocher 1, lu-je 11h-12h /16h30-17h30; ve 11h-12h /16h-17h; sa-di 19h-20h.
- **Bibliothèque de la ville:** Service de prêt, discothèque et salle de lecture, lu-ve 13h-19h, sa 10h-16h. **Bibliothèque des jeunes I (Ronde 9):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h.. **Bibliothèque des jeunes II (Président Wilson):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. **Ludothèque:** lu /je 15h30-18h; ma 15h30-19h. **Bibliothèque chrétienne** «Le Papyrus» Parc 84, lu, ma, je, ve 16h-18h30.
- **Piscine des Arêtes:** lu /je /di 9-18h; ma 9-19h; me /ve 10-21h; sa 10-12h /14-20h.
- **Piscine des Mélèzes:** tous les jours, 9h-20h.

DEMAIN

- **MIH Atelier pile Volta** pour les jeunes 10-15 ans, 14h-16h.
- **L'Heure bleue** Présentation de la saison commune du TPR et de L'Heure bleue avec intermèdes artistiques, 18h30.
- **Ancien Stand** Débat public concernant la campagne fiscale, avec Laurent Kurth et Pierre Hainard, 20h.

LE LOCLE

- **Pharmacie d'office:** Espace Santé Galenicare, Pont 6, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, Police locale, 032 931 10 17.
- **Permanence médico-chirurgicale (hôpital):** Lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- **Bibliothèque de la ville:** lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h. **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. **Ludothèque:** lu /ma /je /ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.
- **Piscine du Communal:** tous les jours, 9h-20h.

AUJOURD'HUI

- **Les Brenets** Halle de sports du Champ-Nauger, soirée d'information sur les travaux du tunnel du Châtellard, 20h.

G d'encre a pris sa place

LE LOCLE L'éditeur Louis-Georges Gasser publie deux nouveaux ouvrages pour la Foire du livre, qui s'ouvre jeudi. Son catalogue compte 30 titres, dont certains connaissent un bon succès

Par Irène Brossard

La prochaine Foire du livre du Locle, de jeudi à dimanche, il n'y a pour l'instant qu'un éditeur inscrit. C'est celui du lieu, G d'encre, qui apporte un soutien important à la manifestation. Vendredi à 17h30 au MBA, il distinguera un auteur par le prix Gasser.

Le responsable des éditions G d'encre, Louis-Georges Gasser, sortira aussi deux ouvrages pour l'événement: une nouvelle épistolaire, «Evanescence», de Joane Tissot (lire l'encadré), et le troisième tome des enquêtes des Patachons, «La Croix-des-Chaux». Ces détectives imaginés par Henri-Louis Hürlimann, alias le fils de Louis-Jean, traquent les malfrats entre La Chaux-de-Fonds et la France voisine, tout en s'adonnant à des ébats décrits plutôt crument.

Une trentaine d'ouvrages

L'imprimerie Gasser a longtemps publié différents ouvrages, avant de fonder, en 2002, les éditions G d'encre.

Une trentaine de titres figurent déjà au catalogue. On trouve notamment des romans, des nouvelles, des témoignages personnels, des récits documentés et des rééditions d'auteurs oubliés.

Dans cette diversité, plusieurs livres ont rencontré un bon succès de librairie: 3000 exemplaires écoulés (2000 en Suisse romande et 1000 en France) pour le «Journal d'un antihéros», de Marcel Schmitt (prix Gasser 2004); 2000 exemplaires pour «Changement d'ère», de Francis Kaufmann; 1500 exemplaires pour «Du Château à la Tour Jehanne», de Freddy Rumo; 1200 pour



Joane Tissot, qui aura 19 ans au mois de novembre, vient d'obtenir sa maturité au lycée Blaise-Cendrars. Elle entrera à l'Université cet automne. Son premier texte retenu par les éditions G d'encre sortira à la Foire du livre. PHOTO GALLEY

«Huit jours dans la neige», de Louis Favre; et 1000 pour «Les Bâtisseurs dans la tourmente», de François Zosso et Giovanni Emilio Marsico. Ce sont de bons chiffres pour un éditeur romand.

«Il y avait une place à prendre dans la littérature régionale», confirme Louis-Georges Gasser. Nous essayons de fonctionner par nous-mêmes», donc sans subventions et «sans contraintes d'auteurs ou autres».

Les éditions G d'encre pensaient d'abord sortir trois ou quatre titres par année. Elles ont toutefois rapidement atteint 12 parutions annuelles. «En 2004, nous avons reçu 42 manuscrits et déjà cinq depuis juin 2005.» Les choix sont ar-

rêtés au 21 juin, afin de «sortir» le prix Gasser pour la Foire du livre et les autres titres pour la rentrée littéraire d'octobre, voire pour le Salon du livre de Genève au printemps.

Nouveautés

Pour cet automne, G d'encre annonce quatre publications: «Les Boîtes aux Lettres», nouvelles d'Emanuelle delle Piane, «De vieux bouts de papier chargés d'histoire», de Charles Thomann, «Arrêt sur images», de Francis Kaufmann, et «A l'écoute d'un regard», de Lecture et compagnie. Ces livres sont en souscription à la Foire du livre. /IBR

Jules écrit à Eva

Le comité de lecture de G d'encre a été séduit par le texte de Joane Tissot (bientôt 19 ans), qui entrera prochainement à l'Université. Cette «nouvelle épistolaire», écrite pour son travail de maturité, lui a valu le prix Jean-Pierre Zimmermann. L'idée et la structure choisie ont été appréciés. «Je me suis donné des contraintes pour éviter de m'égarer», confie-t-elle. La forme: des lettres écrites par un homme amoureux à sa femme, depuis leur mariage et jusqu'à la vieillesse. Autres

choix: «Une thématique, la disparition; des lieux que je connais, comme la Bretagne et des villes que j'ai visitées; et une chronologie, les lettres sont toutes datées.» Au fil des textes, Jules se dévoile et on devine Eva, «d'abord bien présente puis... je laisse place aux lecteurs». Texte évocateur écrit dans un style fluide et avec une touche agréable d'étrangeté, «Evanescence» mérite d'être lu, dégusté même. L'auteur le dédicacera samedi (de 14h à 16h) et dimanche (de 12h à 14h) au stand de G d'encre. /ibr

L'ivresse du déneigement

LA CHAUX-DE-FONDS Deux «clients» du Tribunal de police se font pincer ivres en déplaçant leurs voitures

Ali (prénom fictif) a eu chaud. Pour une nouvelle ivresse au volant, de surcroît sans permis, il risquait quatre mois de prison, plus une mesure d'expulsion liée à d'autres infractions abandonnées. Il limite les dégâts avec une peine de 60 jours de prison, ferme, qu'il pourra purger en semi-liberté, sans perdre son travail.

Une nuit de janvier dernier, le jeune homme rentre d'une soirée en disco. A pied: il n'a pas le permis. A 5h du matin, devant la maison, il avise cependant la voiture de son amie. Vu les chutes de neige, il se persuade qu'il faut la déplacer, pour permettre le déneigement. Comme son amie dort...

«Je voulais juste la déplacer, c'est à ce moment que la police est arrivée», a raconté Ali, vendredi devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. A l'entendre, il n'a en effet roulé que sur dix ou quinze mètres. Sauf que la prise de sang a révélé un taux



Eviter la bûche froide en circulant ivre n'est pas une bonne tactique. PHOTO ARCH

d'alcoolémie de 1,74 pour mille.

Contrit, le jeune homme a fait des excuses, «à l'Etat, à vous, a-t-il dit au juge Alain Rufener. J'ai juste eu le geste qu'il ne fallait pas faire». Son avocat a plaidé 14 jours de prison: «Je vous demande de lui faire confiance, il a compris.»

Pour le juge, la faute est cependant d'une «certaine gravité»: trois fois et demi le nouveau seuil de 0,5 pour mille. Ali aurait bien sûr dû comprendre

qu'il valait mieux ne pas prendre le volant ivre et sans permis plutôt que de se conformer aux règles des mesures d'hiver. Une peine avec sursis a paru impossible au juge: Ali a déjà été condamné deux fois en 2002 pour conduite en état d'ivresse et sans permis. «Une récidive dans les cinq ans suivant une condamnation pour ivresse au volant est un élément de poids pour exclure le sursis», a expliqué le juge.

Curieusement, deux prévenus plus tard lors de la même audience, un autre «client» du Tribunal de police comparait pour la même raison. L'hiver passé aussi, il a déplacé au milieu de la nuit son véhicule – à travers la place Le Corbusier! – pour permettre le déneigement... Ce second automobiliste à cheval sur le respect des règles de déneigement a fait grimper l'éthylomètre à 2,3 pour mille. Comme il traîne aussi un antécédent, à 1,38 l'année passée, il a été condamné à 20 jours ferme. /ron

Créations provençales

LE LOCLE L'année pastorale débute par des contes à l'Eglise catholique

«Pour lancer l'année pastorale», indique le curé André Fernandes, la paroisse catholique du Locle organise une journée offrant des activités et animations artistiques. Pour cette édition, «comme ce mode d'expression est en vogue, nous avons choisi les contes», explique Isabelle Huot, animatrice pastorale.

Cette manifestation, qui aura lieu ce samedi, trouvera un prolongement lors de la messe du lendemain, à 9h45 au Cerneux-Péquignot, dans le cadre de la fête villageoise.

Spectacle interactif

La conteuse Dominique Lecoïn, domiciliée dans les Alpes-de-Haute-Provence, proposera un spectacle interactif avec, comme fil rouge, la construction «d'un palais de roi». Interactif, parce que cette conteuse, également guitariste, invitera les spectateurs à chanter avec elle et construire les décors. Dominique

Lecoïn a créé elle-même les textes et les musiques de son spectacle.

«Ce programme s'adresse à un public de tous âges, insiste le curé. Les récits et compositions musicales sont dynamiques, captivants.» Au travers des contes, «Dominique fait passer un message sur Dieu, l'Eglise, sans prosélytisme ou imposition morale», complète Isabelle Huot.

Cette première partie se poursuivra par des «ateliers tournants créatifs». L'après-midi se terminera par une messe, avec la participation de la conteuse provençale. «Ceux qui ne peuvent venir en début d'après-midi ont tout loisir de nous rejoindre pour cet office» relève André Fernandes. /jcp

Samedi 10 septembre, salle des Chevrons, Parioiscentre, Le Locle: 13h30, contes pour tous âges; 15h15, ateliers; 17h30, messe.

Dimanche 11 septembre, Le Cerneux-Péquignot, 9h45, messe sous la cantine